

CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 28 AVRIL 2016

1/2 – APPROBATION COMPTES ADMINISTRATIFS 2015 – BUDGET PRINCIPAL ET BUDGET ANNEXE

L'examen du Compte Administratif de l'année 2015, en tous points conforme au compte de gestion, fait apparaître les éléments suivants :

A – BUDGET PRINCIPAL - VILLE

a) Section de fonctionnement

a.1) Les dépenses

Le niveau des réalisations, en termes de dépenses de fonctionnement 2015, augmente de 1,98 % par rapport à 2014, et se situe en deçà des prévisions budgétaires 2015 de 3,77 %.

Les variations 2014/2015 s'expliquent de la manière suivante :

Article fonctionnel 92022 - Administration générale de l'Etat : Les dépenses ont baissé sensiblement car des panneaux et du matériel pour la tenue des bureaux de vote avaient été rachetés en 2014.

Article fonctionnel 92024 - Fêtes et cérémonies : L'année 2014 a connu un événement exceptionnel avec le passage du Tour de France, ce qui explique la baisse des dépenses de festivités en 2015.

Article fonctionnel 92213 – Classes regroupées : L'augmentation du nombre d'enfants en restauration scolaire a entraîné celle du nombre de surveillants. De plus, 2015 est l'exercice de référence en année pleine des Nouvelles Activités Périscolaires (voir focus).

Article fonctionnel 92251 - Restauration scolaire : La mise en œuvre des Nouvelles Activités Péri-éducatives a impacté les dépenses de personnel vacataire. D'autre part, l'absence du personnel pour maladie et pour formation a induit des dépenses de remplacement supplémentaires.

Article fonctionnel 92255 - Classe de découvertes : Les dépenses en prestations et en transport sont en baisse globalement de 7 %. Le changement de prestataire pour les transports a permis des gains conséquents.

Article fonctionnel 92314 - Salles de spectacles : La salle Allende étant en travaux de reconstruction en 2015, aucune dépense n'a été enregistrée sur cette fonction.

Articles fonctionnels 9233 et 9233 1 – Action culturelle : Les 2 sous-fonctions « culturelles » doivent en fait être considérées globalement, ce qui amène la fluctuation de dépenses à une hausse raisonnée de 1,5 % (sur le budget 2016, la sous-fonction 9233 1 a d'ailleurs été supprimée).

Article fonctionnel 92421 – Centres de loisirs : Depuis 2015, les animateurs qui assurent la garderie péri-accueils de loisirs sont comptabilisés sur le service Jeunesse et non plus Vie Scolaire. D'autre part, la reprise d'activité de l'association « Mons Vacances » a suscité des subventions plus importantes en 2015 par rapport en 2014.

Article fonctionnel 92422 – Autres activités pour les jeunes : La baisse des dépenses s'explique par la cessation des activités de deux structures en 2014 : l'Eko des jeunes (site multimédia) et la Ressource. Ainsi, un agent en contrat aidé n'a pas été renouvelé et un animateur contractuel n'a pas été reconduit.

Article fonctionnel 9260 - Famille, services communs : Le niveau de la trésorerie du CCAS en 2015 n'a pas nécessité le versement de la totalité de la subvention prévue par la Ville (50 000 € versés contre 180 000 € en 2014).

Article fonctionnel 9263 – Aides à la famille : La hausse des dépenses s'explique par la présence d'une auxiliaire de puériculture à temps plein depuis 1 an afin de pallier les aléas sur le personnel disponible.

Article fonctionnel 9264 - Crèche : Ici on observe au contraire, une équipe plus stable donc des remplacements moins importants qu'antérieurement.

Article fonctionnel 92814 – Eclairage public : Un glissement de factures entre 2014 et 2015 explique l'augmentation des dépenses : 11 mois ont été payés en 2014 contre 13 en 2015.

Article fonctionnel 92824 - Aménagements urbains : Le versement d'une subvention d'équilibre sur le budget annexe explique la hausse de la réalisation de dépenses sur cette fonction.

De manière globale, l'ensemble des charges de personnel, qui représente 71,0 % des dépenses réelles de fonctionnement (20,6M€), a évolué de 3,1 % entre 2014 et 2015, soit une hausse de 436K€. La hausse de la part patronale du régime de retraite des fonctionnaires, le renforcement de certains services et l'application de la réforme des rythmes scolaires expliquent cette hausse.

L'ensemble des évolutions de dépenses de fonctionnement est repris dans le tableau suivant :

Article fonctionnel	Intitulé	BP + DBM 2014 €	CA 2014 €	BP + DBM 2015 €	CA 2015 €	CA 15 / CA 14 %	CA 15 / BP 15 %
92020	ADMINISTRATION GENERALE DE LA COLLECTIVITE	1 702 715	1 632 416	1 618 076	1 549 688	-5,07%	-4,23%
92020 1	PERSONNEL TECHNIQUE	1 230 200	1 192 628	1 247 600	1 267 804	6,30%	1,62%
92021	ASSEMBLEE LOCALE	305 470	306 019	307 550	305 767	-0,08%	-0,58%
92022	ADMINISTRATION GENERALE DE L'ETAT	19 600	19 543	10 300	9 925	-49,21%	-3,64%
92023	INFORMATION, COMMUNICATION, PUBLICITE	162 050	165 373	172 704	165 480	0,06%	-4,18%
92024	FETES ET CEREMONIES	99 035	99 254	88 234	78 656	-20,75%	-10,86%
92025	AIDE AUX ASSOCIATIONS	683 139	648 916	659 457	662 393	2,08%	0,45%
92026	CIMETIERE	79 650	82 308	82 350	80 669	-1,99%	-2,04%
920	SERVICES GENERAUX	4 281 859	4 146 456	4 186 271	4 120 383	-0,63%	-1,57%
92112	POLICE MUNICIPALE	713 070	713 022	746 193	734 329	2,99%	-1,59%
921	SECURITE ET SALUBRITE PUBLIQUE	713 070	713 022	746 193	734 329	2,99%	-1,59%
92213	CLASSES REGROUPEES	2 934 613	2 938 914	3 295 321	3 148 763	7,14%	-4,45%
92251	RESTAURATION SCOLAIRE	1 749 750	1 706 642	1 850 208	1 873 668	9,79%	1,27%
92255	CLASSES DE DECOUVERTE	240 700	165 788	176 282	153 697	-7,29%	-12,81%
922	ENSEIGNEMENT - FORMATION	4 925 063	4 811 345	5 321 811	5 176 129	7,58%	-2,74%
92311	EXPRESSION MUSICALE	498 978	497 029	523 140	528 712	6,37%	1,07%
92314	SALLES DE SPECTACLES	3 330	4 105	0	298	-92,74%	
92321	BIBLIOTHEQUE	310 989	304 693	307 301	307 219	0,83%	-0,03%
9233	ACTION CULTURELLE	194 400	185 206	236 451	228 633	23,45%	-3,31%
9233 1	MAISON FOLIE	75 024	75 419	34 127	35 591	-52,81%	4,29%
923	CULTURE	1 082 721	1 066 451	1 101 019	1 100 453	3,19%	-0,05%
92413	PISCINE	824 920	790 144	832 720	790 779	0,08%	-5,04%
92414	AUTRES EQUIPEMENTS SPORTIFS	825 485	780 881	807 102	751 197	-3,80%	-6,93%
92421	CENTRES DE LOISIRS	498 214	489 139	547 070	534 200	9,21%	-2,35%
92422	AUTRES ACTIVITES POUR LES JEUNES	522 639	444 997	435 030	395 543	-11,11%	-9,08%
924	SPORT ET JEUNESSE	2 671 258	2 505 160	2 621 922	2 471 719	-1,33%	-5,73%
9260	SERVICES COMMUNS	707 200	697 174	700 300	571 740	-17,99%	-18,36%
9261	SERVICES AUX AINES	2 977 761	2 914 723	3 149 007	3 001 688	2,98%	-4,68%
9263	AIDES A LA FAMILLE	184 451	168 604	205 911	199 772	18,49%	-2,98%
9264	CRECHE	657 810	640 590	598 608	587 289	-8,32%	-1,89%
9264 1	HALTE GARDERIE	254 210	242 213	249 523	251 640	3,89%	0,85%
926	FAMILLE	4 781 432	4 663 303	4 903 349	4 612 129	-1,10%	-5,94%
92813	PROPRETE URBAINE	321 900	315 083	323 287	312 811	-0,72%	-3,24%
92814	ECLAIRAGE PUBLIC	306 000	285 102	321 000	310 935	9,06%	-3,14%
92823	ESPACES VERTS URBAINS	1 272 710	1 229 302	1 294 250	1 257 286	2,28%	-2,86%
92824	AMENAGEMENT URBAIN	458 180	500 263	625 350	539 975	7,94%	-13,65%
928	AMENAGEMENT ET SERVICES URBAINS	2 358 790	2 329 750	2 563 887	2 421 008	3,92%	-5,57%
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 920 à 928		20 814 193	20 235 487	21 444 452	20 636 149	1,98%	-3,77%

Focus sur le coût des Nouvelles Activités Périscolaires (NAP) sur l'exercice 2015

Dépenses :

Animateurs, référents et coordinateurs (dont enseignants) :	268 079,18 €
Prestataires (Gepsal, Centre Social) :	36 290,07 €
Fonctionnement courant (matériel..) :	21 257,70 €
Charges (téléphone) :	3 237,22 €

TOTAL DEPENSES **328 864,17 €**

Recettes :

Subvention Etat (fonds d'amorçage) :	211 710,00 €
Subvention CAF (ASRE) :	71 798,61 €

TOTAL RECETTES **283 508,61 €**

Reste à charge de la Ville **45 355,56 €**

a.2) Les recettes

Les recettes de fonctionnement, hors produits de cessions et placements financiers s'élèvent à 25 086 772,30 € en 2015, soit une évolution de 2,02 % par rapport à 2014. Le tableau ci-dessous retrace l'évolution des recettes non affectées :

		CA 2014	CA 2015	Ecart	
				€	%
ETAT	7411 DOTATION FORFAITAIRE	4 578 598	4 146 068	-432 530	-9,45%
	74123 DOTATION SOLIDARITE URBAINE	3 942 717	4 555 459	612 742	15,54%
	745 DOTATION SPECIALE INSTITUTEURS	2 808	2 808	0	0,00%
	74127 DOTATION NATIONALE DE PEREQUATION	402 381	421 477	19 096	4,75%
	748372 DOTATION DE DEVELOPPEMENT URBAIN	702 936	598 975	-103 962	-14,79%
	7323 AUTRES DOTATIONS	657	657	0	0,00%
	932 DOTATIONS ET PARTICIPATIONS NON AFFECTEES DE L'ETAT	9 630 097	9 725 444	95 347	0,99%
	7482 ETAT - COMPENSATION POUR PERTE TA	0	496	496	
	74833 ETAT - COMPENSATION AU TITRE DE LA TP	56 261	37 170	-19 091	-33,93%
	74834 ETAT - COMPENSATION AU TITRE DES EXO. DE TF	81 975	56 261	-25 714	-31,37%
	74835 ETAT - COMPENSATION AU TITRE DES EXO. DE TH	442 346	521 960	79 614	18,00%
933 IMPOTS ET TAXES NON AFFECTEES	580 582	615 887	35 305	6,08%	
TOTAL ETAT		10 210 679	10 341 331	130 652	1,28%
MENAGES	TAXE HABITATION	2 578 461	2 728 237	149 776	5,81%
	73111 TAXE FONCIERE BATI	2 651 458	2 680 830	29 372	1,11%
	TAXE FONCIERE NON BATI	12 598	10 029	-2 569	-20,39%
	TOTAL MENAGES		5 242 517	5 419 096	176 579
MEL	7321 ATTRIBUTION DE COMPENSATION	2 098 509	2 092 508	-6 001	-0,29%
	7322 DOTATION DE SOLIDARITE COMMUNAUTAIRE	432 532	417 869	-14 663	-3,39%
	7325 FONDS NATIONAL DE PEREQUATION INTERCOMMUNAL ET COMMUNAL	232 815	300 897	68 082	29,24%
	TOTAL MEL		2 763 856	2 811 274	47 418
DIVERS	7381 DROITS DE MUTATION	365 122	443 981	78 859	21,60%
	7351 TAXE SUR LA CONSOMMATION FINALE D'ELECTRICITE	177 347	170 113	-7 234	-4,08%
	7368 TAXE LOCALE SUR LA PUBLICITE EXTERIEURE	17 133	16 610	-523	-3,05%
	TOTAL DIVERS		559 601	630 704	71 103
TOTAL RECETTES		18 776 653	19 202 405	425 751	2,27%

La diminution de la dotation globale de fonctionnement (-432K€), impactant la dotation forfaitaire, correspond à la deuxième année de l'effort demandé aux collectivités territoriales pour contribuer au retour à l'équilibre des comptes publics. Cette réfaction devrait s'accroître jusqu'en 2017.

Par ailleurs, les recettes de compensations fiscales ont augmenté de 35K€ par rapport à l'année précédente.

Le renforcement des dispositifs de péréquation verticale et horizontale permet cette année encore de contrebalancer l'effet des réductions d'enveloppes de dotation.

Ainsi, la Ville a bénéficié, compte tenu de ses indicateurs sociaux et financiers, d'un abondement de la Dotation de Solidarité Urbaine (+612K€) et de la revalorisation du fonds national de péréquation intercommunal (+68K€).

La part communale des droits de mutation liée aux transactions immobilières sur le territoire s'est accrue de 78K€ par rapport à l'année précédente.

Les bases locatives ont été revalorisées mécaniquement en fonction du taux repris dans la loi de finances 2015 à hauteur de 0,9 %. La variation du produit perçu a été supérieure à ce taux.

Les taux communaux d'imposition (taxe d'habitation, taxe foncière) sont demeurés inchangés en 2015.

	Bases 2014	Produits 2014	Bases 2015	Produits 2015	Δ % bases
TH	13 445 277	2 578 461	14 023 702	2 728 237	4,30%
TF	15 285 772	2 651 458	15 380 549	2 680 830	0,62%
TFNB	25 904	12 598	20 530	10 029	-20,75%

Par ailleurs, l'ensemble des produits issus :

- de la participation financière des usagers sur des services tarifés de la commune, d'une part,

- et des partenaires institutionnels (Région, Département, Métropole Européenne de Lille, Caisse d'Allocations Familiales) sur des actions spécifiques liées en particulier à l'enfance et à la jeunesse, d'autre part,

représente un montant total de 5 884 367 €, soit une hausse de 8,7 % par rapport à l'année 2014 (5 415 513 €).

Les intérêts 2015 perçus au titre du placement des valeurs mobilières s'élèvent à 49 539 €.

L'épargne dégagée sur la base des seules opérations courantes de la Ville s'établit en 2015 à hauteur de 3 851 649 €, supérieure de 500K€ à celle constatée en 2014 (3 253 650 €). L'augmentation des recettes courantes a en effet été plus importante que celle des dépenses.

Enfin, l'ajout des produits exceptionnels (cessions de la parcelle de terrain C2, d'une partie du mail Vanhoutte et du réseau câblé) et de la Dotation de Développement Urbain, permet à l'épargne nette disponible qu'il est possible d'affecter aux opérations d'équipement, d'atteindre 5 428 045 €.

Le bilan de la section de fonctionnement s'établit donc comme suit :

	DEPENSES	RECETTES
920 - 928 Charges et recettes ventilées	20 636 149	5 884 367
932 Dotations		9 126 469
933 Impôts et taxes		9 476 961
Solde intermédiaire - Epargne de gestion 2015		3 851 649
Opérations financières	5 861	49 539
Dotation de Développement Urbain		598 975
Cessions immobilières		933 743
Solde intermédiaire - Epargne nette disponible 2015		5 428 045

b) Section d'investissement

La section d'investissement fait apparaître un niveau de dépenses à hauteur de 8 162 015,10 € et des recettes propres d'investissement consolidées à hauteur de 3 369 904,21 €.

b.1) Travaux du Programme de Rénovation Urbaine

Les dépenses liées au Programme de Rénovation Urbaine se sont élevées à 6,3M€ en 2015. Elles ont concerné :

- la reconstruction de la salle Allende pour 3,46M€, alors que le budget prévu en 2015 était de 5,64M€. La différence devra être prévue pour partie en report sur le budget 2016,
- les avances à la SEM Ville Renouvelée (mandataire) pour la requalification des espaces publics du « Nouveau Mons » (867K€) et la restructuration de la galerie Europe (1,17M€),
- des travaux de réseau (création de sous-stations, raccordements, branchements) pour le chauffage, l'eau et l'électricité pour les espaces de la centralité pour 360K€,
- l'aménagement de la nouvelle Maison des Associations (218K€),

- la fin de programme PRU avec le versement de la subvention du programme de résidentialisation du bailleur Partenord (190K€) et la mission d'évaluation (25K€).

b.2) Travaux du programme d'équipement

Ce programme concerne toutes les opérations hors PRU et maintenance. En 2015, les dépenses ont principalement concerné :

- les travaux de réfection de la salle de sports de Lattre pour 450K€,
- la démolition de la résidence « Les Mille Roses » 298K€,
- la fin des travaux d'extension de la piscine (maîtrise d'œuvre) pour 25K€,
- l'assistance à maîtrise d'ouvrage et l'avance pour l'installation de la vidéoprotection pour 22K€,
- l'aménagement des espaces verts du Parc du Barœul pour 19K€,
- le début des prestations intellectuelles (études et plans) en prévision des travaux à faire à l'école La Paix (17K€),
- la mise en place de la gestion des PV électroniques pour 6,5K€.

b.3) Travaux de maintenance

En 2015, il est possible de retenir les principales opérations suivantes concernant les travaux de maintenance sur le patrimoine bâti et non-bâti de la Ville :

- équipements administratifs : travaux de menuiserie de l'Hôtel de Ville (15K€), mise en œuvre du nouveau logiciel RH (18K€), acquisition divers matériel informatique et mobilier (14K€),
- équipements techniques : acquisition divers matériels et véhicules (32K€),
- équipements associatifs : travaux dans les locaux mis à disposition (34 K€),
- équipements scolaires : travaux dans les écoles (259K€) et les restaurants scolaires (34K€), équipement des restaurants scolaires (30K€), acquisition matériel informatique, mobilier et matériel divers (82K€),

- équipements culturels : acquisition d'instruments de musique (15K€), travaux de réfection du parquet et d'étanchéité des voûtes de diverses salles du Fort (30K€), acquisition divers mobilier et matériel audio (9K€),
- équipements sportifs : petits travaux et équipements pour la piscine (27K€),
- entretiens divers : entretien réseau éclairage public (118K€), maintenance sols souples et mise en sécurité des aires de jeux (33K€), acquisition matériels espaces verts (57K€).

b. 4) Recettes d'investissement

La majeure partie des recettes perçues en investissement en 2015 concerne le Programme de Rénovation Urbaine :

- acomptes de la Région pour la requalification des espaces publics du « Nouveau Mons » (1,12M€) et pour la restructuration de la galerie Europe (828K€),
- acomptes de subventions ANRU pour la requalification des espaces publics du « Nouveau Mons » (44K€) et pour la restructuration de la galerie Europe (70K€),
- acompte de la Région pour la construction de la salle Allende (718K€).

Les autres principales subventions perçues en 2015 concernent la réfection de la salle des sports Provinces (63K€ reçus du Comité National de Développement du Sport), la mise en œuvre d'un système de sécurisation informatique (20K€ reçus de la Région) et la réfection du monument aux morts (subvention parlementaire de 15K€).

Enfin, le niveau des dépenses réalisées en 2014 a permis l'encaissement d'un Fonds de Compensation sur la TVA à hauteur de 439K€.

La synthèse du budget de la section d'investissement est la suivante :

	DÉPENSES	RECETTES
Opérations d'équipement	8 162 015	2 928 171
<i>dont investissements hors PRU et maintenance</i>	889 852	107 389
<i>dont Programme de Rénovation Urbaine</i>	6 307 059	2 794 493
<i>dont Programme de Maintenance</i>	965 104	26 290
Opérations d'équipement non affectés (FCTVA, TLE)		441 733
Opérations financières		
Total des opérations d'investissement	8 162 015	3 369 904
Besoin (-) ou Excédent (+) de Financement 2015		-4 792 111

L'ensemble des opérations de dépenses et de recettes d'investissement fait apparaître un besoin de financement consolidé à hauteur de 4,79 M€.

c) Bilan de l'exercice 2015

En ce qui concerne les opérations réelles, la section d'investissement présente un solde déficitaire de 4 792 110,89 € et la section de fonctionnement un solde excédentaire de 5 428 044,36 €.

Pour ce qui est des opérations d'ordre (apurement de certaines opérations, dotation aux amortissements et provisions...), la section d'investissement présente un solde positif équivalent au solde négatif de la section de fonctionnement, à hauteur de 1 536 315,01 €. Les opérations d'ordre s'équilibrent donc parfaitement.

Par conséquent, l'exercice 2015 repris de manière isolée présente un solde final excédentaire à hauteur de **635 933,47 €**.

En reprenant les résultats antérieurs, le solde de la section de fonctionnement s'établit donc à 5 150 266,09 € (*opérations réelles 5 428 044,36 € – opérations d'ordre 1 536 315,01 € + résultat antérieur 1 258 536,74 €*). De même, pour la section d'investissement, en reprenant le résultat antérieur et les excédents de fonctionnement capitalisés en investissement, le solde de la section s'établit à – 2 968 340,85 € (*opérations réelles - 4 792 110,89 € + opérations d'ordre 1 536 315,01 € - résultat antérieur 3 802 236,01 € + excédents de fonctionnement capitalisés 4 089 691,04 €*). Le résultat cumulé de l'exercice 2015 présente donc un solde excédentaire à hauteur de **2 181 925,24 €** (*5 150 266,09 € - 2 968 340,85 €*).

Par ailleurs, il a été enregistré en fin d'exercice 731 023,23 € de restes à réaliser en dépenses, qu'il faut déduire de ce résultat.

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL
Opération réelles			
Mandats émis	20 642 010,31 €	8 162 015,10 €	28 804 025,41 €
Titres émis	26 070 054,67 €	3 369 904,21 €	29 439 958,88 €
<i>Sous-total opération réelles</i>	<i>5 428 044,36 €</i>	<i>-4 792 110,89 €</i>	<i>635 933,47 €</i>
Opération d'ordre			
Mandats émis	1 536 315,01 €	3 812 530,89 €	5 348 845,90 €
Titres émis	0,00 €	5 348 845,90 €	5 348 845,90 €
<i>Sous-total opération d'ordre</i>	<i>-1 536 315,01 €</i>	<i>1 536 315,01 €</i>	<i>0,00 €</i>
Résultat de l'exercice	3 891 729,35 €	-3 255 795,88 €	635 933,47 €
Exc. de fonc. capitalisés		4 089 691,04 €	4 089 691,04 €
Résultat antérieur reporté	1 258 536,74 €	-3 802 236,01 €	-2 543 699,27 €
Résultat cumulé	5 150 266,09 €	-2 968 340,85 €	2 181 925,24 €
Restes à réaliser en dépenses		731 023,23 €	731 023,23 €
Restes à réaliser en recettes			
Solde des restes à réaliser		-731 023,23 €	-731 023,23 €
Résultat cumulé avec restes à réaliser	5 150 266,09 €	-3 699 364,08 €	1 450 902,01 €

Compte tenu de cette analyse, il est donc possible de constituer une réserve d'épargne en fonctionnement pour l'exercice 2016 à hauteur de **1 450 902,01 €**.

B – BUDGET ANNEXE - PATRIMOINE LOCATIF

Ce budget annexe comporte l'ensemble des dépenses et recettes correspondant à la gestion du patrimoine locatif de la Ville : garages, restaurant du Fort, centre Vauban, salle des fêtes du Fort, salles du Barœul, salle des fêtes Marie Curie. S'y ajoutent depuis peu les charges de copropriété des cellules de la Galerie Europe et les recettes de location de certaines de ces cellules.

La gestion de ce patrimoine locatif s'exprime au travers d'un budget annexe au budget principal de la Ville car la location de ces salles relève d'une activité commerciale sur un secteur concurrentiel et est, à ce titre, assujettie à la TVA.

Les loyers perçus sont consacrés à la maintenance, à l'amélioration qualitative de ces équipements et aux charges de copropriété.

a) Section de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement se sont stabilisées de 2014 à 2015 (+0,54 %) malgré l'enregistrement de presque 20 K€ de créances irrécouvrables.

Nature	Intitulé	CA 2014	CA 2015	Ecart	
				€	%
6061	FOURNITURES NON STOCKABLES	33 176,25 €	37 700,97 €	4 524,72 €	13,64%
6063	FOURNITURES D'ENTRETIEN ET DE PETIT EQUIPEMENT	3 597,45 €	1 573,65 €	-2 023,80 €	-56,26%
614	CHARGES LOCATIVES ET DE CO PROPRIETE	85 154,01 €	64 478,02 €	-20 675,99 €	-24,28%
6152	ENTRETIEN ET REPARATIONS SUR BIENS IMMOBILIERS	3 393,46 €	1 742,90 €	-1 650,56 €	-48,64%
61558	AUTRES BIENS MOBILIERS	1 630,54 €	1 794,41 €	163,87 €	10,05%
6156	MAINTENANCE	3 869,31 €	2 562,27 €	-1 307,04 €	-33,78%
6262	FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS	203,39 €	239,00 €	35,61 €	17,51%
6283	FRAIS DE NETTOYAGE DES LOCAUX	10 656,84 €	10 077,83 €	-579,01 €	-5,43%
63512	TAXES FONCIERES	38 336,00 €	39 697,00 €	1 361,00 €	3,55%
63513	AUTRES IMPOTS LOCAUX	0,00 €	60,00 €	60,00 €	
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	180 017,25 €	159 926,05 €	-20 091,20 €	-11,16%
6541	CREANCES ADMISES EN NON VALEUR	0,00 €	3 419,52 €	3 419,52 €	
6542	CREANCES ETEINTES	0,00 €	16 378,76 €	16 378,76 €	
658	CHARGES DIVERSES DE GESTION COURANTE	0,43 €	0,79 €	0,36 €	83,72%
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	0,43 €	19 799,07 €	19 798,64 €	
673	TITRES ANNULES	0,00 €	1 273,41 €	1 273,41 €	
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	0,00 €	1 273,41 €	1 273,41 €	
	TOTAL DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	180 017,68 €	180 998,53 €	980,85 €	0,54%

Les recettes de fonctionnement, quant à elles, sont en nette progression mais cette hausse intègre le versement d'une subvention d'équilibre depuis le budget principal. Sans cette subvention, les recettes augmentent de 31,70 %, principalement du fait de l'arrivée du locataire Carrefour au rez-de-chaussée de la galerie Europe.

Nature	Intitulé	CA 2014	CA 2015	€	%
7083	LOCATIONS DIVERSES	54 304,19 €	109 346,36 €	55 042,17 €	101,36%
70832	LOCATIONS DIVERSES	16 286,66 €	0,00 €	-16 286,66 €	-100,00%
70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES PRESTATIONS DE SERVICE	70 590,85 €	109 346,36 €	38 755,51 €	1,36%
74	SUBVENTION BUDGET PRINCIPAL	0,00 €	110 000,00 €	110 000,00 €	
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	0,00 €	110 000,00 €	110 000,00 €	0,00%
758	PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE	3 142,00 €	2 851,00 €	-291,00 €	-9,26%
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	3 142,00 €	2 851,00 €	-291,00 €	-9,26%
773	MANDATS ANNULES	6 091,64 €	0,00 €	-6 091,64 €	-100,00%
7788	AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS	1,11 €	37,50 €	36,39 €	3278,38%
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	6 092,75 €	37,50 €	-6 055,25 €	-99,38%
	TOTAL RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	79 825,60 €	222 234,86 €	142 409,26 €	139,29%

b) Section d'investissement

Les dépenses d'investissement en 2015 ont concerné principalement la salle des fêtes et le restaurant du Fort avec la réfection du parvis de la salle pour 12 K€ et la réfection du réseau d'eaux usées et du bac à graisse du restaurant pour 11 K€.

Nature	Intitulé	CA 2014	CA 2015	€	%
2131	CONSTRUCTION BATIMENTS	29 670,43 €	23 760,36 €	-5 910,07 €	-19,92%
2184	MOBILIER	31 311,95 €	0,00 €	-31 311,95 €	-100,00%
2188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 040,00 €	249,17 €	-1 790,83 €	-87,79%
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	63 022,38 €	24 009,53 €	-39 012,85 €	-61,90%
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS VERSES	0,00 €	76,22 €	76,22 €	#DIV/0!
1651	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS	3 781,10 €	0,00 €	-3 781,10 €	-100,00%
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	3 781,10 €	76,22 €	-3 781,10 €	-100,00%
	TOTAL DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	66 803,48 €	24 085,75 €	-42 793,95 €	-64,06%

Les recettes d'investissement se caractérisent en 2015 par l'enregistrement de la caution préalable à l'occupation de la cellule commerciale par Carrefour.

Nature	Intitulé	CA 2014	CA 2015	€	%
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS PERCUS	76,22 €	6 667,00 €	6 590,78 €	8647,05%
1651	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS	457,32 €	0,00 €	-457,32 €	-100,00%
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS	533,54 €	6 667,00 €	6 133,46 €	1149,58%
	TOTAL RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	533,54 €	6 667,00 €	6 133,46 €	1149,58%

c) Bilan de l'exercice 2015

En ce qui concerne les opérations réelles, la section de fonctionnement présente un solde excédentaire de 41 236,33 € et la section d'investissement un solde déficitaire de 17 418,75 €. Pour ces opérations, l'exercice est donc excédentaire à hauteur de 23 817,58 €.

Pour ce qui est des opérations d'ordre, les deux sections s'équilibrent par la dotation et le constat des amortissements (30 307,50 €).

Par conséquent, l'exercice 2015 repris de manière isolée présente un solde final excédentaire à hauteur de **23 817,58 €**.

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL
Opération réelles			
Mandats émis	180 998,53 €	24 085,75 €	205 084,28 €
Titres émis	222 234,86 €	6 667,00 €	228 901,86 €
<i>Sous-total opération réelles</i>	<i>41 236,33 €</i>	<i>-17 418,75 €</i>	<i>23 817,58 €</i>
Opération d'ordre			
Mandats émis	30 307,50 €	0,00 €	30 307,50 €
Titres émis	0,00 €	30 307,50 €	30 307,50 €
<i>Sous-total opération d'ordre</i>	<i>-30 307,50 €</i>	<i>30 307,50 €</i>	<i>0,00 €</i>
Résultat de l'exercice	10 928,83 €	12 888,75 €	23 817,58 €
Exc. de fonc. capitalisés			0,00 €
Résultat antérieur reporté	-50 946,86 €	135 589,85 €	84 642,99 €
Résultat cumulé	-40 018,03 €	148 478,60 €	108 460,57 €
Restes à réaliser en dépenses			0,00 €
Restes à réaliser en recettes			0,00 €
Solde des restes à réaliser	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Résultat cumulé avec restes à réaliser	-40 018,03 €	148 478,60 €	108 460,57 €

En reprenant les résultats antérieurs, le solde de la section de fonctionnement s'établit donc à – 40 018,03 € (*opérations réelles 41 236,33 € – opérations d'ordre 30 307,50 € - résultat antérieur 50 946,86 €*). De même, pour la section d'investissement, en reprenant le résultat antérieur, le solde de la section s'établit à 148 478,60 € (*opérations réelles – 17 418,75 € + opérations d'ordre 30 307,50 € + résultat antérieur 135 589,85 €*). Le résultat cumulé de l'exercice 2015 présente donc un solde excédentaire à hauteur de **108 460,57 €** (*- 40 018,03 € + 148 478,60 €*).

Le conseil municipal est invité à se prononcer sur les Comptes Administratifs 2015 de la Ville et de son budget annexe « gestion du patrimoine locatif ».